

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1006

11 mars 2010

(10-1325)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RAPPORT DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC) (JUILLET 2009-FÉVRIER 2010)

Réunion des 17 et 18 mars 2010

La communication ci-après, reçue le 10 mars 2010, est distribuée à la demande de l'ITC.

PROJETS:

A. PROGRAMME DE SOUTIEN À LA QUALITÉ POUR LE BANGLADESH¹

1. En décembre 2009, l'ITC a achevé les activités qu'il avait entreprises au Bangladesh pour renforcer la capacité nationale de concevoir et d'appliquer des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) conformes aux droits et obligations pertinents dans le cadre de l'OMC.

1. Ateliers sur "L'Accord SPS de l'OMC: une perspective des milieux d'affaires" animés par des formateurs locaux

2. Les formateurs locaux, qui ont adapté le matériel didactique générique de l'ITC sur "*L'Accord SPS de l'OMC: une perspective des milieux d'affaires*" en fonction de la situation particulière du Bangladesh et des besoins spécifiques du secteur des pêches, de l'horticulture et de la transformation des produits agricoles, ont organisé les ateliers suivants:

- un atelier de deux jours sur les mesures SPS dans le domaine de la pêche à Chittagong (8 et 9 octobre 2009);
- un atelier de deux jours sur les mesures SPS dans le domaine de la pêche à Khulna (15 et 16 octobre 2009);
- un atelier de deux jours sur les mesures SPS dans le domaine de l'horticulture/de la transformation des produits agricoles à Chittagong (12 et 13 décembre 2009).

2. Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires – ISO 22000

3. L'aide directe à la mise en œuvre des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires reposant sur la norme ISO 22000 dans six entreprises agroalimentaires et à la formation

¹ Le Programme de soutien à la qualité pour le Bangladesh a été financé par l'Union européenne avec les contributions de l'ONUDI et de l'ITC, et la contribution en nature du gouvernement du Bangladesh. L'ITC a mis en œuvre le volet n° 2 du Programme visant à "appuyer la diversification des exportations". Le projet a pris fin en décembre 2009.

pratique de formateurs/conseillers sélectionnés sur la norme ISO 22000 s'est achevée en décembre 2009. En octobre 2009, il a été procédé à l'examen de la documentation ISO 22000 dans les six entreprises et il a été formulé des recommandations finales visant à améliorer les systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires, et les formateurs/conseillers locaux nouvellement formés ont animé un atelier de deux jours sur le thème "Audit interne des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires – ISO 22000" et un atelier d'un jour sur le thème "Mise en œuvre des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires – ISO 22000". Ces formateurs/conseillers ont réalisé des audits internes finaux dans les entreprises et les ont conseillées quant aux mesures correctives à prendre pour remédier aux problèmes de non-conformité identifiés. Les six entreprises sélectionnées ont rapidement mis en œuvre les recommandations du projet et au moins trois d'entre elles devraient pouvoir obtenir une certification d'ici quelques mois. Au moins deux des formateurs/conseillers sont particulièrement engagés et ont considérablement approfondi leurs compétences concernant la norme ISO 22000; ils pourraient être considérés comme étant des ressources locales utiles pour toute initiative future dans ce domaine.

3. Diversification des exportations et renforcement de la compétitivité des entreprises du secteur horticole à l'échelle internationale

4. L'assistance de l'ITC au secteur horticole est achevée; elle visait essentiellement à aider les exportateurs du Bangladesh à mieux comprendre les exigences des marchés d'exportation, en particulier les prescriptions relatives à la qualité, au conditionnement et à la certification, et à former les exportateurs à l'organisation et à la gestion d'une chaîne d'approvisionnement efficace, y compris la gestion après récolte, la gestion de l'agriculture sous contrat, des entrepôts frigorifiques et du conditionnement.

5. Du 18 au 23 octobre 2009, des experts thaïlandais ont animé des ateliers de formation spécialisés et des consultations visant à accroître la conformité des produits horticoles du Bangladesh aux exigences du marché en matière de qualité, de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de conditionnement, tout au long de la chaîne de valeur. En octobre 2009, un voyage de rapprochement interentreprises au Moyen-Orient a été organisé pour les exportateurs du Bangladesh afin de confronter ces derniers aux exigences du marché et d'établir des contacts personnels avec les principaux importateurs des Émirats arabes unis. Dix exportateurs ont créé la coentreprise Bangladesh Agro Produce Exporting Company, BAPEXCO Ltd, dans le but d'adopter et d'appliquer toutes les recommandations du Programme de soutien à la qualité pour le Bangladesh en matière de qualité, de conditionnement, d'exploitation et de commercialisation. BAPEXCO souhaite faire connaître la lutte intégrée contre les ravageurs et les bonnes pratiques agricoles aux producteurs avec lesquels elle a passé un contrat.

B. PROJET FANDC 69: "RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE GARANTIR LA QUALITÉ ET L'INNOCUITÉ DES PRODUITS DE LA MER YÉMÉNITES"

6. En décembre 2009, l'ITC a achevé d'aider et de superviser étroitement l'Association des exportateurs yéménites de produits de la mer (YSEA). Le quatrième rapport intérimaire a été présenté au Secrétariat du FANDC en octobre 2009; le rapport final est en cours d'élaboration. Le projet FANDC 69 est un exemple de projet qui met en application les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en associant des éléments tels que le secteur privé, la prise en charge au niveau national et la mise en œuvre et la supervision par un organisme international tel que l'ITC.

7. Une mission de surveillance a été menée par l'ITC du 6 au 13 novembre 2009, à l'occasion du dernier atelier tenu dans le cadre du projet, le 9 novembre 2009. Plus de 40 représentants importants des secteurs public et privé, ainsi que des donateurs (l'UE et la JICA), étaient présents et se sont

concentrés sur les réalisations et résultats principaux du projet et sur les recommandations en vue de la mise en œuvre de la stratégie SPS.

8. Outre qu'il a abouti aux résultats mentionnés, le projet FANDC 69 aide l'YSEA à s'établir, dans un délai relativement court, comme institution clé dans le secteur de la pêche au Yémen. Bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir, l'association a sans aucun doute contribué à unifier le secteur des produits de la mer.

- L'YSEA est aujourd'hui reconnue comme association industrielle au Yémen et partie prenante importante dans l'élaboration de la stratégie sectorielle nationale menée par l'Union européenne;
- la coopération internationale de l'YSEA a été renforcée grâce à l'élaboration d'un protocole d'accord avec la VASEP, l'Association des exportateurs et producteurs de produits de la mer du Viet Nam²;
- les produits de la pêche yéménites ont gagné en visibilité sur les marchés internationaux grâce à la participation de l'YSEA et des exportateurs à des expositions internationales (UE, Dubaï, Viet Nam);
- les résultats du projet sont communiqués afin d'améliorer la qualité et l'innocuité des produits de la pêche yéménites et constituent des contributions utiles à l'élaboration d'un cadre politique. Ils ont permis de mieux faire connaître les questions SPS traitées, ainsi que le rôle de médiateur de l'YSEA qui agit dans l'intérêt de toutes les parties prenantes du secteur de la pêche au Yémen, contribuant ainsi à la pérennité de l'organisation.

9. Plus important encore, le processus d'élaboration de la stratégie SPS nationale pour le secteur de la pêche alimente un débat politique national et contribue à la modification ultérieure des règlements applicables à la pêche concernant l'introduction des principes de l'économie de marché dans la gestion des sites de débarquement du poisson; ce processus a en outre permis de renforcer les contrôles sanitaires des exportations régionales.

10. La stratégie de l'YSEA (2009-2015), élaborée dans le cadre du projet FANDC 69, et plusieurs séries d'initiatives et de travaux essentiels ont été identifiées comme étant cruciales pour le développement de l'association, favorisant son acceptation au sein du secteur des produits de la mer au Yémen, et contribuent à améliorer la qualité et l'innocuité des produits de la mer yéménites.

11. Il est aujourd'hui nécessaire d'inscrire dans la durée les résultats obtenus dans le cadre du projet FANDC 69 en garantissant à l'YSEA et aux acteurs privés du secteur de la pêche une assistance technique et un soutien financier supplémentaires. L'absence de soutien extérieur supplémentaire entraînerait une baisse importante des activités susceptibles d'être menées par l'YSEA et menacerait certainement, à court ou moyen terme, les plans ambitieux de mise en œuvre de la stratégie élaborée par l'YSEA dans le cadre du projet FANDC 69.

² Le protocole d'accord vise à intensifier la collaboration en matière de formation, de coopération technique, de conduite des enquêtes et de transfert technologique, dans l'intérêt des deux institutions et de la société des deux pays.

C. PROJET FANDC 172: "DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DE GRAINES DE SÉSAME ET DE BEURRE DE KARITÉ DU NIGÉRIA GRÂCE À UN MEILLEUR RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SPS DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ"

12. L'ITC a été désigné par le FANDC comme organisme privilégié chargé de la supervision du projet susmentionné. Le Conseil nigérian de promotion des exportations (NEPC) sera l'organisme chargé de la mise en œuvre et de la supervision de toutes les organisations locales apportant une contribution technique au projet. Le NEPC est en train de régler certaines questions en suspens soulevées par l'ITC et le FANDC concernant le document de projet et le budget. Une lettre d'accord sera signée par l'OMC et l'ITC. Il est prévu que les activités liées au projet débutent au deuxième trimestre 2010.

D. ASIE CENTRALE (KIRGHIZISTAN ET TADJIKISTAN)

13. La troisième phase des projets réalisés au Kirghizistan et au Tadjikistan, financés par le SECO, a démarré en septembre 2009. L'objectif général de ces projets est de contribuer au développement et à la diversification durables des exportations des petites et moyennes entreprises au Tadjikistan en augmentant la compétitivité du secteur des textiles et des vêtements et en améliorant l'infrastructure de gestion de la qualité du pays.

14. L'objectif spécifique dans les domaines SPS et des OTC est d'améliorer les capacités des organismes compétents en matière de normalisation, d'assurance de la qualité, d'accréditation et de métrologie, d'OTC et de mesures SPS, ainsi que l'infrastructure réglementaire. En particulier:

- deux laboratoires tadjiks travaillant sur des produits du secteur agro-industriel et respectant les dispositions de la norme ISO/CEI 17025 seront évalués, en vue d'une accréditation, par un membre à part entière de la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC);
- le Centre d'accréditation kirghize bénéficiera d'un soutien afin de devenir membre à part entière de l'ILAC;
- une assistance sera fournie pour l'établissement de l'autorité nationale responsable des notifications et des points d'information nationaux sur les mesures SPS et les OTC au Tadjikistan;
- une aide sera fournie à l'autorité nationale responsable des notifications et aux points d'information nationaux sur les mesures SPS au Kirghizistan pour qu'ils deviennent opérationnels; et
- l'infrastructure SPS sera simplifiée afin de répondre aux besoins du pays en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, s'agissant des importations, de la production nationale et des exportations.

E. BÉNIN

15. En août 2009, un atelier portant sur des questions liées à la gestion des opérations, à la qualité et à l'emballage a été organisé par l'ITC à l'intention des parties prenantes du secteur de la noix de cajou. L'atelier a été suivi de visites et de conseils à un certain nombre d'entreprises. Les possibilités d'obtention d'une certification biologique pour les noix de cajou ont été analysées.

AUTRES PROJETS DE L'ITC PRÉSENTANT UN INTÉRÊT:

1. Consultation régionale sur le thème "Gestion de la qualité: mettre en relation les organismes de promotion du commerce (OPC) et les organismes nationaux de normalisation (ONN) pour favoriser l'essor des exportations", 1^{er}-3 décembre 2009, Kuala Lumpur, Malaisie

16. Étant donné les ressources limitées et les contraintes qui existent dans les pays en développement, l'ITC et l'ISO ont organisé conjointement une consultation afin d'instaurer un cadre permettant aux organismes nationaux de normalisation (ONN) et aux organismes de promotion du commerce (OPC) de trouver la meilleure approche pour développer et renforcer leur coopération, dans le but de soutenir la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises (PME). Plus de 35 représentants de 16 pays³ d'Asie, ainsi que des spécialistes et professionnels ayant un rôle décisionnel dans le domaine des normes et de la promotion du commerce, ont participé activement à la consultation. Celle-ci a permis de clarifier les rôles et les mandats des ONN et des OPC ainsi que les liens entre eux, et d'identifier les domaines dans lesquels une coopération est possible afin d'aider les entreprises à se conformer aux normes, à surmonter les obstacles techniques au commerce et, en particulier, à influencer l'élaboration de normes internationales applicables aux produits dont l'exportation présente un intérêt.

17. Outre les mesures importantes qui constituent, pour les participants, un suivi au niveau national, les résultats escomptés de la consultation au deuxième trimestre 2010 sont les suivants:

- a) une publication soulignant les liens qui existent entre les ONN et les OPC sur la base d'une consultation qui portera, entre autres, sur les questions clés, solutions et "meilleures pratiques" décrites dans la documentation relative à la consultation et au cours des discussions; et
- b) une méthodologie mise à jour pour la formulation d'une stratégie d'exportation, avec un module renforcé sur la gestion de la qualité.

Des renseignements supplémentaires sur la consultation sont disponibles à l'adresse <http://www.intracen.org/eqm/events/welcome.htm>.

PROJET RELATIF AUX MESURES NON TARIFAIRES:

18. L'ITC participe à une initiative multipartite sur les mesures non tarifaires, lancée par le Secrétaire général de la CNUCED en septembre 2007 dans le but d'améliorer la transparence et la compréhension des mesures non tarifaires en collectant, classifiant et diffusant systématiquement les renseignements relatifs à ces mesures. Dans le cadre de cette initiative, l'ITC aide les pays à mieux comprendre les obstacles au commerce auxquels se heurtent leurs secteurs d'activité pour satisfaire aux mesures non tarifaires. Suite à un projet pilote mis en œuvre en collaboration avec la CNUCED dans sept pays en développement en 2008-2009, l'ITC réalisera, pendant la période 2010-2012, une

³ Bangladesh; Bhoutan; Fidji; Inde; Indonésie; Iran; Macao, Chine; Malaisie; Myanmar; Népal; Pakistan; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines; Sri Lanka; Thaïlande et Viet Nam

étude représentative sur les mesures non tarifaires, en mettant l'accent sur les mesures SPS et les OTC, dans une trentaine de pays en développement et pays les moins avancés. Les études visent à identifier, aux niveaux des produits, des secteurs et des pays partenaires, les obstacles prédominants auxquels le secteur d'activité se heurte pour satisfaire à des mesures non tarifaires, y compris ceux qui sont liés aux éventuels blocages au niveau national en ce qui concerne les capacités et dispositifs techniques permettant de respecter les réglementations et de démontrer la conformité. Les entreprises exportatrices et importatrices sont sélectionnées au moyen d'entretiens téléphoniques et étudiées dans le cadre d'entretiens approfondis en face à face. L'étude permet de mieux comprendre les besoins spécifiques du secteur d'activité, ainsi que de cibler le renforcement des capacités et d'améliorer la formulation des stratégies et politiques nationales.

Pour en savoir plus sur le projet relatif aux mesures non tarifaires, prière de s'adresser à M. Mondher Mimouni, ITC, fonctionnaire responsable, Recherche et analyse de marchés; tél.: +41 22 730 0371; fax: +41 22 730 0577; adresse électronique: mimouni@intracen.org.

1. Le commerce au service du développement durable

19. Le commerce au service du développement durable est un projet fondé sur un partenariat et dirigé par l'ITC pour accroître la transparence des normes facultatives et augmenter les possibilités de production et de commerce durables. Le principal résultat attendu de ce projet sera un outil en ligne qui centralise, organise et diffuse l'information sur les normes facultatives en rapport avec la durabilité ainsi que les résultats de recherche correspondants afin de renforcer la capacité des producteurs, des exportateurs et des acheteurs de participer à la production et au commerce durables. Les objectifs du projet sur le commerce au service du développement durable sont les suivants:

- intégrer systématiquement une information complète, récente et comparable sur les normes facultatives en rapport avec la durabilité;
- fournir des résultats de recherches et d'études de cas, telles que des études d'impact, des données relatives au marché, des guides d'utilisation et des exemples de meilleure(s) pratique(s), pour compléter cette information; et
- adapter l'information grâce à des interfaces personnalisées en fonction des besoins spécifiques des utilisateurs en garantissant un accès direct aux informations pertinentes et à la navigation en ligne intuitive.

20. La base de données du projet sur le commerce au service du développement durable contient actuellement 12 normes, à savoir Fairtrade (FLO), Rainforest Alliance (Réseau d'agriculture durable), UTZ Certified, GlobalGAP, 4C Association, le Marine Stewardship Council (MSC), le Forestry Stewardship Council (FSC), le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC, Programme for the Endorsement of Forest Certification), la Better Sugarcane Initiative (BSI), la Roundtable on Sustainable Biofuels (RSB), Social Accountability International (SAI) et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM). Des discussions avec d'autres organismes de normalisation sont en cours.

Pour en savoir plus sur le projet sur le commerce au service du développement durable, prière de s'adresser à M. Joseph Wozniak, Directeur de programme (wozniak@intracen.org).

Pour obtenir plus de renseignements sur les travaux de l'ITC dans le domaine des normes et de la gestion de la qualité, prière de s'adresser aux personnes suivantes:

Shyam K. Gujadhur, Conseiller principal sur les normes et la gestion de la qualité, ITC; tél.: +41 22 730 03 96; fax: +41 22 730 05 76; adresse électronique: gujadhur@intracen.org.

Ludovica Ghizzoni, Conseillère sur la chaîne de valeur des entreprises – Gestion de la qualité à l'exportation, ITC; tél.: +41 22 730 06 38; fax: +41 22 730 05 76; adresse électronique: ghizzoni@intracen.org.

Adresse Web: <http://www.intracen.org/eqm>.

Adresse électronique: quality@intracen.org.
